

PATROUILLEUR(-EUSE) SECOURISTE

DESCRIPTION DU POSTE :

Le/la patrouilleur(-euse) secouriste accueille et assure la sécurité de la clientèle sur les pistes de ski attribuées conformément au plan de secours de la station.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Le/la patrouilleur(-euse) secouriste est directement rattaché(e), au/à la chef(fe) de secteur pistes et au/à la chef(fe) des pistes et son adjoint(e) ainsi qu'au/à la pisteur(-euse) secouriste.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Sécurisation :
 - Exécuter le tableau d'organisation générale du service des pistes
 - Déclaration et ouverture des pistes
 - Patrouilles d'intervention liée à la sécurisation des pistes
 - Communiquer au central toutes les actions liées à la sécurisation
 - Déclaration et fermeture des pistes
 - Prendre en charge les victimes sur le domaine skiable
 - Exécuter les arrêtés municipaux liés à l'organisation et la sécurisation du domaine skiable
 - Exécuter les opérations événementielles (Team Planning)
- Activité du poste :
 - Renseigner le registre des pistes
 - Etablir le dossier complet de chaque prise en charge de victime avec le poste central
 - Coordonnées
 - Assurance / Tarification
 - Bilan
 - S'assurer des besoins de matériel de soins et de secours
 - Renseigner les fiches QSE
 - Participer aux formations interne

CONTEXTE :

Chaque service étant interdépendant l'un de l'autre, il est nécessaire de faire preuve de solidarité et de communication pour assurer une parfaite réalisation des missions. A ce titre il convient de :

- Signaler tout dysfonctionnement à son supérieur hiérarchique.
- Être force de proposition dans l'exercice de sa fonction.



Conformément à la politique d'engagements d'Altiservice et à ses objectifs, le/la patrouilleur(-euse) secouriste veille à respecter les procédures mises en place en matière de Qualité, Santé Sécurité, Environnement et Energie (cf. politiques d'engagements, cf les Règles Qui Sauvent)



Du fait de ses missions, le/la patrouilleur(-euse) secouriste influe sur le Système de Management de l'Energie. A ce titre, il veillera à mettre en œuvre l'ensemble des actions le concernant et lui permettant d'atteindre les objectifs de réduction de la consommation énergétique.